

# ENTREPRISES

## La fondation F. G. Pfister, un nouvel acteur dans le financement des PME romandes

**PARTICIPATIONS.** L'organisation créée par le fondateur des magasins d'ameublement rachetés par XXXLutz prend des parts majoritaires dans des entreprises où la question de la succession se pose.

Jérôme Ducret

La fondation F. G. Pfister cherche à mieux se faire connaître en Suisse romande. Elle prend des participations majoritaires dans des PME helvétiques, en visant à régler à long terme la question de la succession en leur sein. Le but étant d'élargir son horizon d'investissement aux entreprises de ce côté de la Sarine. L'organisation, basée à Suhr (AG) et portant les initiales et le nom du fondateur de la chaîne de magasins Pfister, existe depuis 1977, mais sa mission économique de soutien date de 2019, ce qui coïncide avec la vente du groupe Pfister au géant autrichien du meuble XXXLutz. «Nous ne communiquons pas sur la fortune de la fondation, explique Roland Zaugg, actuel administrateur de la holding chapeautant les participations. Mais je peux dire que les bases sont très solides.»

Ces dernières ont en tout cas permis de soutenir pas moins de deux entreprises par année en moyenne, jusqu'en 2024. La première, en 2020, a été le spécialiste des espaces de travail ergonomiques dans les secteurs de la formation et de l'industrie Zesar, basé à Tavannes (BE), dont Roland Zaugg était alors le directeur. «J'ai racheté cette entreprise à 35 ans, se souvient le Bernois. Je me suis fixé comme objectif d'avoir réglé la succession quand j'en atteindrais 50.» Comme aucun membre de la famille n'était disposé à reprendre le flambeau, il a fait appel à la fondation Pfister. Le montant de la participation n'a pas été dévoilé. «Ce que je peux affirmer, c'est que



Suhr. La fondation investit dans les PME suisses qui veulent régler leur succession de manière externe.

ce tournant a permis à Zesar de continuer son développement. Quinze emplois ont été créés depuis lors et l'entreprise se porte bien», assure l'ancien propriétaire.

### Diversité sectorielle et géographique

Le portefeuille des sociétés soutenues et qui souhaitent par ce transfert de propriété régler la succession à leur tête est très divers: l'appenzelloise Goba produit des eaux minérales, le lucernois Grob Nebikon est actif dans les roues crantées, la saint-galloise Alder +Eisenhut fabrique des scènes et des salles de gymnastiques. «Nous ne croyons pas aux synergies, chaque entreprise a son ADN et doit le garder», affirme Roland Zaugg.

La fondation cible des PME employant entre 50 et 150 personnes, réalisant un chiffre d'affaires annuel d'au moins 10 millions de francs, et dont la rentabilité est établie. L'organisation n'a pas vocation à acheter des entreprises pour les faire fructifier et les revendre, mais plutôt d'acheter, de conserver et de développer des PME locales, en mettant l'accent sur le règlement de la succession.

La holding encourage les échanges d'expérience entre les directions et les cadres de ses membres. «Il y a des thèmes qui sont transversaux et où cela a du sens, note Roland Zaugg. Cela peut être par exemple un séminaire pratique sur comment utiliser l'IA de manière profitable.»

Les ambitions de la fondation Pfister en Suisse romande sont incarnées par l'ex-patron de Zesar, un parfait bilingue, qui se déclare prêt à officier comme interlocuteur auprès des entreprises concernées.

Citant une étude du bureau de conseil Dun&Bradstreet

publiée en mars 2024, il signale qu'en Suisse 101.427 entreprises sont confrontées à la question de la succession. Cela correspond à 15,7% du total des sociétés inscrites au registre du commerce. Cette étude a ciblé les entreprises dont le propriétaire était âgé d'au moins 60 ans, arguant qu'il faut en moyenne quatre ans pour organiser une passation de pouvoir dans ce genre de cas.

### Une autre fondation, prise en compte par les caisses de pension

Active depuis 25 ans, la fondation de placement Renaissance apporte elle aussi des capitaux à des PME (non cotées) qui cherchent à régler leur succession, mais ceux-ci proviennent de caisses de pension. Une quarantaine d'entre elles ont choisi de s'adresser à cette organisation domiciliée à l'Innovation Park de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), dont les Retraites populaires, la Caisse de pension de l'Etat de Vaud, Gastrosocial, et la CPPIC genevoise (métiers du bâtiment). Là aussi, les fonds – de 10 à 50 millions de francs – sont investis dans des sociétés dont le revenu annuel

oscille entre 20 et 100 millions, dont les produits et les services ont fait leurs preuves et dont il s'agit de financer la succession et la croissance.

La fondation dispose d'un capital de 400 millions à investir annuellement, selon Christian Waldvogel, directeur associé. Sur quelque 100 dossiers analysés par année, 2% à 3% en moyenne reçoivent une réponse positive. Les sociétés sélectionnées sont très diversifiées au niveau sectoriel et leur moyenne d'âge est supérieure à 70 ans. La liste actuelle comprend notamment Bandi (horlogerie), Heberlein (textile) et Condis (énergie et condensateurs).

«Nous avons pu nous engager dans plus de 40 entreprises depuis 1997», a confié à L'Agefi Christian Waldvogel. La fondation réalise un taux de rendement interne (TRI, indicateur prenant en compte les flux de trésorerie générés par un investissement sur une période donnée) net de 11% à 12% par an. «Depuis 2019, nous avons adopté un modèle 'evergreen' qui permet une détention sans échéance et un développement pérenne de nos participations», complète le responsable. ■

## D'autres domaines d'activité

La fondation F. G. Pfister a aussi trouvé d'autres manières de rendre à la population suisse ce que celle-ci a fait gagner au groupe d'ameublement du même nom. Chaque année, Initiative Suisse, une agence de promotion privée à but non lucratif dépendant de la fondation, honore une personnalité ayant réalisé des «performances exceptionnelles pour la Suisse au cours des dernières années», qui se distingue par son «courage», l'«innovation» et la «créativité». Baptisée «Prix Suisse», cette distinction sans avantage pécuniaire est décernée en

alternance dans les domaines économique, scientifique, sportif et culturel.

Les lauréats passés sont Peter Spuhler (économie, 2021), Martine Clozel (science, 2022), Marco Odermatt (sport, 2023) et Büne Huber (groupe Patent Ochsner, culture, 2024). Initiative Suisse soutient aussi, à la fois financièrement, au cas par cas, et en mettant son réseau à disposition, des «idées et des projets innovants», dans toutes les régions linguistiques du pays. Elle s'engage «de manière ciblée pour la compétitivité et la prospérité de la Suisse». JD

## Fréquentation record pour les CFF

**TRANSPORTS.** Le nombre de personnes transportées par les CFF n'a jamais été aussi élevé. En 2024, 1,39 million de voyageurs ont emprunté chaque jour les trains du trafic grandes lignes et du trafic régional.

La croissance a principalement été tirée par le trafic international et de loisirs et un peu moins sur le trafic pendulaire, en raison du télétravail, a déclaré le directeur général Vincent Ducrot, lors de la conférence de presse annuelle jeudi. La compagnie s'est montrée satisfaite du bénéfice annuel en légère hausse à 275 millions

de francs. CFF Immobilier et CFF Infrastructure Energie ont également réalisé des profits et CFF Cargo International a renoué avec les bénéfices. En revanche, CFF Cargo Suisse a enregistré une importante perte de 76 millions.

En raison de la demande croissante, un développement de l'offre ferroviaire est nécessaire. Les CFF auront besoin d'un bénéfice annuel de 500 millions. La mise en œuvre des mesures d'économie et d'efficacité a permis de freiner l'accroissement de l'endettement, qui s'élève à 12,1 milliards de francs. (awp)

## Geberit: léger recul du bénéfice

**INSTALLATIONS SANITAIRES.** La rentabilité a baissé en 2024 à cause d'un secteur de la construction au ralenti en Europe.

Le spécialiste st-gallois des techniques sanitaires Geberit a vu sa rentabilité ployer l'année dernière, face à un secteur de la construction au ralenti en Europe. Mais la direction table notamment sur le programme de relance conjoncturelle en Allemagne pour repartir de l'avant.

En 2024, le résultat brut d'exploitation (Ebitda) s'est contracté de 0,9% à 912,6 millions de francs, faisant passer la marge afférente à 29,6% (-0,3 point de pourcentage), a annoncé le groupe jeudi dans un communiqué. Le bénéfice net est quant à

lui ressorti à 597,1 millions, en baisse de 3,2% comparé à 2023, en raison notamment d'une pression fiscale plus élevée – résultat de l'introduction l'année dernière du taux d'imposition minimal de 15% de l'OCDE

Geberit avait déjà publié ses recettes mi-janvier. Le groupe établi à Rapperswil-Jona avait alors dévoilé un chiffre d'affaires net de 3,09 milliards de francs, un montant quasi stable au regard de 2023. Ajusté des effets de change à hauteur de 76 millions, le chiffre d'affaires a tout de même progressé de 2,5%.

Malgré le repli de la rentabilité, les actionnaires devraient profiter d'un dividende relevé à 12,80 francs par titre, après 12,70 francs perçus en 2024. Ces indicateurs sont quasiment conformes aux prévisions des analystes sondés par l'agence AWP, sauf le dividende ressorti au-delà des 12,67 francs anticipés par le marché. Geberit avait pour sa part indiqué en janvier anticiper en 2024 une marge opérationnelle (Ebitda) légèrement inférieure à celle de l'année précédente.

En 2025, le groupe s'attend à faire face à «d'importantes in-

certitudes» au niveau économique. Les droits de douane instaurés par Washington pourraient ainsi peser sur la conjoncture américaine et mondiale. Malgré ces difficultés, le secteur de la construction devrait se stabiliser cette année.

La direction n'a cependant pas formulé de projection chiffrée pour la société, estimant seulement que Geberit était «bien positionné pour faire face aux opportunités et aux difficultés».

A la Bourse suisse, le titre a clôturé en forte hausse de 6,82% à 592,40 francs. (awp)